

TONININFO

Un loup ...

Je ne sais plus qui a dit que « *l'homme est un loup pour l'homme* ». Un simple « clic » sur internet suffirait pour le savoir. Mais là n'est pas l'essentiel.

Ce qui, en revanche, me paraît l'être, c'est de constater que cette sentence antique, puisse encore être d'actualité.

Brutalement confrontés aux effroyables tueries de Montauban et de Toulouse, et au-delà des analyses que chacun d'entre nous aura faites et des commentaires ou débats qu'ils auront suscités, nul doute que nous avons tous été bouleversés, par la barbarie dont un homme pouvait à ce point se rendre coupable. Est-il concevable qu'il puisse en arriver à une telle folle extrémité?

Cette ignominie, m'a rappelé la réflexion que je me faisais, il y a quelque temps en d'autres lieux et d'autres circonstances.

Il y a près de vingt ans, j'ai été témoin direct de ce que l'Histoire retient comme étant un génocide. Avec d'autres collègues, des humanitaires et des équipes médicales, nous avons pendant de longues semaines, jours et nuits, assisté, secouru, protégé, alimenté, sauvé, autant que nous le pouvions des hommes, des femmes et des enfants, que d'autres hommes, d'autres femmes, d'autres enfants même, mus par une haine

aux fondements tribaux et communautaristes, voulaient anéantir.

Jour après jour, incrédule, je mesurais à quel point le fanatisme pouvait transformer un homme.

Comment un instituteur pouvait une nuit, s'en prendre de manière radicale et définitive aux élèves qu'il avait accueillis quelques heures auparavant dans sa classe, au seul motif qu'ils n'étaient pas de la bonne ethnie. Comment les meilleurs voisins du monde se sont écharpés cette même nuit, pour les mêmes motifs.

Je me disais que jamais un tel déchaînement de violence bestiale ne pouvait se produire en une société politiquement et socialement structurée.

J'aime à penser que j'avais alors raison. Mais, si ma conviction sur le fond est intacte; à la lumière de ce que nous avons vu, de ce que nous avons entendu et entendons encore, j'ai tendance à modérer quelque peu ma certitude du moment.

Même si j'en ai toujours eu conscience, aujourd'hui plus encore qu'auparavant, je me dis que cet équilibre sociétal est bien fragile, et qu'il nous faut être très attentifs pour que la passion ne l'emporte jamais sur la raison, pour que nos désaccords ne soient jamais bellicistes, pour que nos éclats de voix ne soient jamais vecteurs de haine.

Bien cordialement

SB

Ce sont presque toujours les fripons qui conduisent les fanatiques, et qui mettent le poignard entre leurs mains; ils ressemblent à ce Vieux de la montagne qui faisait, dit-on, goûter les joies du paradis à des imbéciles, et qui leur promettait une éternité de ces plaisirs dont il leur avait donné un avant-goût, à condition qu'ils iraient assassiner tous ceux qu'il leur nommerait.

Voltaire—Dictionnaire philosophique



Le CCFF est à la recherche de volontaires pour participer à sa mission de surveillance des massifs forestiers et d'appui à l'intervention du service départemental d'incendie.

Adressez vous en mairie



ENLEVEMENT DES ENCOMBRANTS

Les jeudis 5 et 19 avril
Entre 08.00 et 12.00
Demandes de passage à
formuler en mairie
04 94 04 42 08

Emploi du feu

Du 31 mars au 31 mai sont autorisés : l'incinération des végétaux coupés ou des petits végétaux sur pied ainsi que les feux de cuisson. Sous réserve que la vitesse du vent soit inférieure à 40 km/h.

L'emploi du feu sera ensuite totalement interdit du 1^{er} juin au 30 septembre.

Plan Local d'Urbanisme & Schéma directeur d'assainissement

ENQUETE PUBLIQUE

Conformément à l'arrêté Madame Chervet, commissaire enquêteur désignée par le Tribunal administratif de Toulon, a achevé ses consultations le vendredi 2 mars.

Une quarantaine de personnes ont été entendues et ont déposé leurs demandes, avis et suggestions.

A la demande du commissaire enquêteur, une commission « technico-municipale » composée d'élus et des bureaux d'études concernés, a émis un avis sur les observations formulées.

RAPPORTS D'ENQUETE

AVIS ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Un mois après la fin de l'enquête, le commissaire-enquêteur doit déposer en mairie ses rapports et conclusions.

Dès lors, c'est-à-dire le lundi 2 avril ces documents sont communicables au public. Soit par consultation gratuite sur place, soit par transmission « électronique » gratuite si les documents sont disponibles sous cette forme, soit par photocopie aux frais du demandeur (0.18€ par page A4), par CD ROM (1.83/CD)

APPROBATION PLU/SDA

« Après l'enquête publique le plan local d'urbanisme, éventuellement modifié, est approuvé par délibération du conseil municipal. » (Extrait de l'article L 123-10 du Code de l'urbanisme)

➤ Après étude des conclusions du commissaire enquêteur, et après en avoir éventuellement modifié certaines dispositions, le conseil municipal, se réunira en séance publique dans le courant du mois d'avril, pour approuver le PLU et le SDA.

Ils deviennent exécutoires un mois après la transmission de la délibération au Préfet. Soit, au plus tard, début juin.

Surveillance de la consommation d'eau

Cette année encore, lors du relevé annuel des compteurs, certains de nos abonnés ont eu la désagréable surprise de constater qu'ils allaient devoir payer une consommation d'eau très nettement supérieure à celle qu'ils connaissaient jusqu'à présent.

Une fuite dans la canalisation située après le compteur

qu'ils n'avaient pas décelée en est bien sur la cause.

UN CONSEIL : pour vous épargner de tels désagréments, nous vous conseillons de suivre attentivement votre consommation.

Comme certains le font déjà, relevez votre index de manière régulière, et au moindre écart douteux, n'hésitez pas à faire appel à nos services



techniques qui vérifieront si l'anomalie est imputable au compteur ou à une fuite située en aval.

De même si vous vous absentez pour une période assez longue, demandez à un voisin de surveiller votre compteur.

Nouveaux agents municipaux

Martine LEWANDOWSKI



Adjoint administratif de 2^e classe. Forte d'une expérience de plusieurs années dans différentes mairies, Martine viendra renforcer l'équipe administrative de la commune à compter du 1^{er} avril 2012.

Plus spécialement chargée, à terme, de l'accueil et des tâches courantes au service du public, Martine prendra en compte, jusqu'à cet été, les services de comptabilité, état-civil et ressources humaines.



Clément MONTANIER

Jardinier-paysagiste

Le 1^{er} avril, Clément succèdera à François Pastorelli qui a du cesser ses activités.

Ce jeune lorguais, titulaire d'une formation en aménagements paysagers, rejoindra l'équipe des services techniques municipaux. Titulaire d'un contrat aidé (rémunéré à 80% par l'Etat) pour une durée d'un an, à raison de 26 heures par semaine.

Martine, Clément, bienvenue chez nous. Tous nos vœux de réussite vous accompagnent.

Sauvegarde des sites patrimoniaux

Une correspondance du Préfet de la Région PACA, datée du 19 mars 2012, appelle notre attention sur les actes de malveillance qui affectent le patrimoine culturel régional.

Il met notamment l'accent sur l'usage frauduleux des détecteurs de métaux.

En voici quelques extraits significatifs.

« Depuis plusieurs mois nous assistons à une recrudescence des pillages des sites archéologiques à l'aide de détecteurs de métaux. »
... « Je tiens à vous indiquer que je n'ai délivré au nom de l'Etat,

aucune autorisation de prospection à l'aide d'un détecteur sur votre commune. En conséquence tout individu vu entrain de prospecter à l'aide d'un engin de ce type **commet une infraction**. Je vous invite à prévenir immédiatement les autorités de police ou de gendarmerie compétentes pour que cette infraction soit constatée... Grâce à votre collaboration nous pourrions ainsi développer dans les meilleures conditions possibles des programmes de recherche avec des équipes de scientifiques, des actions de protection et de valorisation du patrimoine archéologique... En vous

remerciant pour l'aide que vous voudrez bien nous apporter... »

C'est bien évidemment sans hésitation aucune que les élus et services municipaux s'associent à cette démarche de sauvegarde de notre richesse culturelle.

Le policier municipal, comme les agents des services techniques, qui sont souvent sur le terrain, ont été sensibilisés à cette préoccupation.

Nous souhaitons bien sur que vous soyez nombreux à y adhérer et à agir en conséquence si la situation l'appelait.



Vous êtes agriculteur ou propriétaire de figuiers et vous souhaitez valoriser le patrimoine de votre terroir?

Des acteurs locaux ont décidé de lancer une démarche visant à dynamiser la production, la commercialisation et la valorisation de la figue blanche de Salernes.

Le GAL Confluences autour du Verdon souhaite entrer en contact avec des propriétaires de figuiers des communes de Sillans, Cotignac, Entrecasteaux, Salernes, Aups, Tourtour et Saint Antonin, pour engager un processus de relance de la figue blanche.

Si vous êtes intéressé, contactez :
Jérémy MALLERY



www.TV83.info, c'est une web TV qui parle du Var et donne la parole à ces varois chaque mois. Sur blog.tv83.info, une revue de presse quotidienne qui traite de l'activité économique et en cette période pré-électorale, fait le point sur les candidats déclarés aux élections législatives (10 et 17 juin 2012) dans les 8 circonscriptions varoises. Et pour vivre ou réagir à chaud un compte twitter : TV83.info.



Dimanche 22 avril Dimanche 6 mai

Cartes d'électeurs

Avant le 1^{er} tour de l'élection présidentielle, une **nouvelle carte d'électeur** vous sera délivrée. Le personnel municipal en effectuera la distribution à votre domicile (dans vos boîtes aux lettres) entre le 10 et le 13 avril. Les électeurs non résidents les recevront par voie postale.

Bureau de vote : Un seul bureau de vote sera ouvert, de 8 heures à 18 heures, en salle du conseil municipal.

Procurations : La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire).

Le mandataire doit être inscrit dans la même commune que son mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.

Où faire la démarche ?

- En France, le mandant peut se présenter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.
- À l'étranger, il doit se présenter au consulat ou à l'ambassade.

EN BREF

Formation BAFA-BAFD

L'UFCV (Union française des centres de vacances et de loisirs) assure la formation des animateurs et directeurs de séjours de vacances. Le catalogue des sessions 2012 est en mairie.

Droits à construire.

La loi instituant une majoration de 30% des droits à construire a été publiée au JO du 21 mars. Son entrée en vigueur est conditionnée par une consultation publique préalable dans les 6 mois qui viennent.

Espace Info Energie

Une question sur la construction d'un logement, sa rénovation ou sur les économies d'énergie : l'EIE vous conseille gratuitement.

Permanences du mardi au vendredi 13.30 à 17.30 -
04 94 99 17 25

Téléphone : 04 94 04 42 08

Télécopie : 04 94 04 41 05

Messagerie :
saint.antonin.mairie@orange.fr

ANIMATIONS-LOISIRS

Dans le cadre de la saison des professeurs de l'Ecole Intercommunale de Musique et en partenariat avec la communauté de communes « Comté de Provence »

la municipalité a le plaisir de vous convier à assister au concert du

SAMEDI 14 AVRIL 2012 de 19 à 21 heures

au Château Mentone

Entrée gratuite, mais réservation des places obligatoire.

S'adresser en mairie avant le 10 avril.

*Le verre de l'amitié sera offert en fin de concert par
Madame Marie Pierre Caille*

CONCERT

musiques et chansons
traditionnelles italiennes

Bella Ciao

Colori Italiani

Le groupe BELLA CIAO
présente en concert son cabaret italien

« Colori Italiani »

Musiques Traditionnelles d'Italie ...

et de Méditerranée

Festif, raffiné et convivial, le groupe BELLA CIAO avec son cabaret- concert italien « **Colori Italiani** » reste, sans aucun doute, l'ensemble musical le plus présent sur les scènes des festivals et lieux culturels français et européens.

Le grand voyage musical commence au sud de NAPOLI, berceau de la TARENTELLA et se continue à travers toute l'Italie et le pourtour Méditerranéen agrémenté d'anecdotes humoristiques, de fables et de recettes gastronomiques.

Au programme de ce VIAGGIO MUSICALE ...un grand bouquet de joyeuses musiques traditionnelles tarentella, pizzicarella, polka, mazurka, valse, saltarello, contradanza et autres mélodies à bouger, rire et chanter.

Une semaine d'été en Savoie

A Meribel-Mottaret, dans un appartement pour 4/5 personnes.

Séjour avec 2 lits simples gigognes, chambre avec 2 lits, kitchenette équipée, salle de bains, WC séparés.

Animations pour enfants et ados

Une location à tarif préférentiel vous est proposée.

Il reste encore quelques semaines libres. Adressez vous en mairie.



Ambiance, crêpes et bonne humeur étaient au programme de cette séance de GYMTONIN en ce mardi 20 mars. Compliments à tous les membres de cette dynamique et charmante association locale.



GRAND LOTO

des artisans et
commerçants du
village.



DIMANCHE 1^{er} AVRIL 2012

à 15 heures au Cigaloun

10 euros les 3 cartons

Réservez vos places, c'est plus prudent.

Tel : 04 94 04 42 67



Randos du mois

Jeudi 12/04

Bauduen—Le Defens

13 km - 240m - 4h15

Jeudi 26/04 : 1/2 journée

Lorgues - 9 km - 190m - 3h00